

Date : Mardi 7 novembre 2023
Ecole Elémentaire Descartes Circonscription de Massy
Tél: 01 69 30 06 28
E-mail: 0910492r@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE du 07/11/2023

Président du conseil d'école : M. Braun
Secrétaire de séance : Mme Laffite

Présents :

Directeur de l'école : M. Braun
Enseignants : Mme Gautron, Mme Legarson, M. Potel, Mme Créminon, Mme Gonçalves,
Mme Laffite, Mme Leclair, M. Dupuy, Mme Kulhava, Mme Ragot, Mme Slomianowski, Mme
Vignot, M. Lhommet
AESH : Mme Camsing
Parents : Mme Ayache, Mme Beghoul, Mme Begloul, Mme Bourdache, Mme Iranzo, Mme
Lartik, Mme Matelin

Excusés : Mme Beloqui, Mme Victorien, M. Bouhier, Mme Boulassal

ORDRE DU JOUR :

- 1- Bilan de rentrée**
- 2- Règlement intérieur de l'école 2023-2024**
- 3- Organisation des élections des représentants des parents d'élèves**
- 4- Projets, perspectives et vie de l'école**
- 5- Coopérative scolaire**

Début du conseil d'école : 18h20

1- Bilan de rentrée :

En introduction, M. Braun tient à souligner qu'il est très heureux de travailler avec une équipe enseignante et une équipe de représentants de parents dynamiques, sympathiques et qui coopèrent pour le bien-être des enfants à l'école. Il tient à rappeler que la coopération et le travail avec les représentants des parents d'élèves, l'équipe enseignante et les différents acteurs de la municipalité (périscolaire, services techniques, factotum) est quotidien, et ne se limite en aucun cas aux échanges du conseil d'école. Un grand merci à toutes et à tous pour votre coopération.

A la rentrée, les effectifs de l'école étaient de 268 élèves répartis ainsi :

- 4 classes de CP (dispositif des CP à 11/12 élèves)
- 5 classes de CE1 (dispositif des CE1 à 12/13 élèves)
- 2 classes de CE2 (26 élèves par classe)
- 2 classes de CM1 (21/22 élèves par classe)
- 2 classes de CM2 (22/23 élèves par classe)
- 1 classe de CE2 – CM2 (22 élèves, 12 CE2 et 10 CM2)
- 1 dispositif ULIS-école (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) avec des élèves en inclusion scolaire dans les classes de leur niveau d'âge.

L'équipe enseignante est composée de 21 enseignants. Il y a toujours qu'une seule enseignante RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) en plus de la psychologue scolaire.

On compte 7 AESH pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap (ces personnes sont attribuées sur commissions liées au handicap avec un nombre d'heures défini par élève suivant le type de handicap), dont une AESH spécifiquement pour les élèves du regroupement ULIS-école.

La journée de rentrée s'est très bien passée. Les listes avaient été affichées le samedi. Il est difficile d'anticiper plus, car nous avons eu des inscriptions / radiations jusqu'à la dernière minute.

Il est important de rappeler aux familles qui déménagent qu'il est indispensable de demander un certificat de radiation en amont à l'école pour pouvoir s'inscrire dans la nouvelle école.

Afin de faciliter un climat serein pour les enfants, la rentrée a été échelonnée en deux « vagues » d'arrivées, une à 8h20 et une à 8h40. Le but était à la fois d'échelonner les arrivées des élèves pour éviter l'effet de foule stressant pour les enfants, mais aussi de ne pas échelonner les arrivées sur une durée trop longue afin de faciliter l'organisation des familles ayant des fratries.

M. Braun remercie les représentants de parents qui se sont investis pour aider au fonctionnement la semaine de rentrée, et notamment orienter les plus petits et les nouvelles familles.

Pour le fonctionnement quotidien depuis la rentrée, nous avons maintenu, comme l'année dernière, un accueil où les enfants montent directement en classe en arrivant, entre 8h20 et 8h30. Cette organisation, conforme aux directives de notre hiérarchie, évite aux enfants d'attendre dans le froid (ou sous la pluie) dans la cour alors qu'ils viennent de se réveiller et de sortir du lit ou du petit déjeuner. Cela permet un accueil calme et serein dans les classes.

Nous maintenons aussi l'organisation des sorties par deux portails différents. Cela évite les attroupements à la sortie des élèves (ce qui est d'autant plus important avec les mesures de vigilance actuelles) et cela permet aussi aux parents de « retrouver » plus facilement leur enfant à la sortie. Ces sorties s'organisent en fonction de la place des classes dans le bâtiment. Pour faciliter l'organisation des familles avec des fratries, ces dernières peuvent se retrouver dans la cour pour sortir par un même portail, à la demande des parents. Ce fonctionnement donne satisfaction en permettant une plus grande fluidité.

Pour l'année prochaine, il est proposé de mettre des affiches par classe face au préau afin de faciliter le repérage pour les nouvelles familles qui ne connaissent pas encore les enseignants.

Depuis le début de l'année, nous nous réjouissons de constater moins d'absences non remplacées que l'année dernière.

2- Règlement intérieur de l'école 2021-2022

Pour rappel, une partie de ce règlement n'est pas modifiable car défini par le code de l'éducation et du règlement départemental. Ce qui est modifiable ce sont uniquement les aménagements liés au fonctionnement interne.

Suite au vote, le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité des présents au conseil d'école.

3- Organisation des élections des représentants des parents d'élèves :

Lors des élections des représentants des parents d'élèves, une grande majorité des votes se fait par correspondance. Le vote direct à l'urne, sur place, à l'école, ne représente qu'un très faible pourcentage des votes. Le vote à l'urne implique une forte mobilisation des parents pour tenir le bureau qui doit ouvrir un nombre d'heures minimales réglementairement.

Nous avons la possibilité, pour l'année prochaine, après consultation du conseil d'école, de proposer uniquement un vote par correspondance.

Suite au vote, la proposition de voter uniquement par correspondance est acceptée à l'unanimité des présents au conseil d'école. Il est donc acté que les élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2024/2025 s'effectueront uniquement par correspondance.

4- Projets, perspectives et vie de l'école

Point sécurité :

Suite aux mesures Vigipirate, nous sommes malheureusement obligés d'être très vigilants. Seules les personnes dûment identifiées peuvent rentrer dans l'école. Nous remercions les familles, notamment les parents qui viennent pour un rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, de ne pas s'offusquer si plusieurs personnels de l'école leurs demandent où ils vont ou qui ils sont.

En fonction de l'évolution de ces mesures de sécurité, nous ne savons pas encore si des évènements festifs pourront être organisés (fête d'école, spectacle, marché de Noël,...).

Les enfants et les personnels de l'école sont entraînés à réagir en cas d'intrusion dans l'école dans le cadre du PPMS (« Plan Particulier de Mise en Sûreté). Le dernier exercice a été mené fin septembre 2023. Dans ce cadre, nous rappelons aux familles qu'en cas de confinement des élèves dans l'école, il ne faut en aucun cas venir à la porte pour essayer de récupérer ses enfants.

Actuellement, le factotum travaille, en lien avec M. Braun, sur une sécurisation accrue des accès par les portes donnant sur l'extérieur.

Projet : « Notre école faisons là ensemble » :

Cette année, l'équipe compte se lancer dans le projet « Notre école faisons là ensemble » dont l'objectif est de faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

Ce projet peut nous permettre d'envisager de solliciter un budget dans le cadre du fonds d'innovations pédagogiques.

Les représentants de parents d'élèves mettent à disposition des enseignants les ressources « Osmose » (ressources en ligne proposées en partenariat avec des enseignants et des thérapeutes) avec notamment des ateliers sur le bien être de l'enfant. Un très grand merci aux représentants de parents de nous partager ces ressources.

Le projet d'école s'articule autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence (analyse des points faibles aux évaluations nationales Cp-Ce1-Cm1), suivi des progrès des élèves, accentuation sur la maîtrise de l'oral, la résolution de problèmes)
- Bien-être pour tous, pédagogie positive. Mise en place d'un conseil de vie d'école avec des délégués de classe.
- Culture et citoyenneté responsable (le respect, les valeurs de la République, sensibilisation au harcèlement scolaire)
- Équité et inclusion (décloisonnements, inclusion d'élèves en difficultés scolaire).

Projets de classes :

Pour toutes les classes : 2 sorties USEP annuelles (« Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré »), activités physiques quotidiennes, natation par période, quart d'heure de lecture quotidien. L'affiliation à l'USEP coûte 4 euros par enfant pour l'année scolaire. Cette participation est demandée aux familles.

Ecole et Cinéma (3 séances annuelles) : tles classes de Ce2 de M. Dupuy et de Mme Kulhava, toutes les classes de Cp et la classe de Ce1 de Mme Madi et Mme Berson-Brissane

Menuiserie : toutes les classes de Cp, de Ce1, de Cm2, la classe de Ce2/Cm2 de Mme Ragot et les élèves du dispositif « ULIS » de M. Lhommet

Apiculture : toutes les classes de Ce1

Musique : toutes les classes de CP et la classe de Cm2 de Mme Stieltjes

Danse : toutes les classes de CP

Course d'orientation : tous les Ce2 (et les élèves de Cm2 de la classe de Ce2/Cm2 de Mme Ragot)

Hand-Ball : toutes les classes de Ce1 et de Cm1

Lutte : toutes les classes de Ce1

Rugby : tous les élèves de Ce2 et de Cm2

Roller : toutes les classes de CP

Run Archery : tous les Ce2 (et les élèves de Cm2 de la classe de Ce2/Cm2 de Mme Ragot)

« Savoir Rouler » (vélo) : tous les élèves de Cm1 et de Cm2

Basket : les classes de Cm2 de Mme Stieltjes / Mme Rilcy et de Mme Vignot

Classe découverte : tous les Cm2 (et les élèves de Ce2 de la classe de Ce2/Cm2 de Mme Ragot)

Sport et Santé (en lien avec le REP et le collège B. Pascal) : Cp de Mme Gautron et de Mme Legarson, Ce1 de Mme Laffite et Mme Leclair, Ce2 de Mme Kulhava, Ce2/Cm2 de Mme Ragot

Concours d'éloquence (TCAP) : tous les Cm1 et Cm2, en lien avec les écoles du REP et le collège B. Pascal

Prix Inter-BCD : tous les élèves de Ce2

Natation : nous avons la chance de pouvoir faire bénéficier toutes les classes aux séances de natation à la piscine du COS.

Il y a encore de nombreux projets menés en classe, cette présentation n'est pas exhaustive. Nous avons notamment toujours des interventions des bibliothécaires de la ville, d'une diététicienne, le permis piéton et plein d'autres projets propres à chaque classe.

5- Coopérative scolaire

Solde au 1er septembre 2023 : 4926,62

Charges 2022-2023 : 7379,93

Recettes 2023-2023 : 7880,68

Résultat net 2022-2023 : + 500,75

Mme Ragot reste mandataire de la coopérative scolaire. Un grand merci à Mme Ragot pour le travail et les responsabilités que cela implique.

Projets proposés par l'association des représentants des parents d'élèves permettant d'aider à financer la coopérative scolaire :

- Vente de gâteaux (à l'extérieur de l'école) au moment de la sortie des élèves

- Proposition d'organiser une « journée internationale » : venue à l'école des enfants qui le souhaitent avec un costume traditionnel en fonction de leur pays ou de leur région d'origine, partage de spécialités culinaires, travail pédagogique autour des différents pays et des différentes régions. Après l'école, l'association des représentants des parents d'élèves propose une vente de spécialités culinaires internationales. Les modalités exactes seront définies en fonction de l'évolution des consignes de sécurité (lieu de la vente, possibilité ou non d'accueillir les familles dans l'enceinte de l'école,...).

Un grand merci aux représentants des parents d'élèves pour leurs projets, leurs actions et leur implication aux côtés de l'équipe enseignante.

Fin du conseil : 19h30

Date du prochain Conseil : mardi 23 janvier 2024 à 18h15